



Le jour d'après, il faudra que ça change !

Offrant par décret aux entreprises des possibilités de déroger au code du travail qu'ils n'ont, par ailleurs, cessé de dégrader ces dernières années, nos gouvernants en appellent à l'unité nationale et à éviter dans la période tout sujet « polémique ». Le gouverneur lui-même, à l'écoute des propositions de la CGT lors de la réunion avec les syndicats représentatifs du 25 mars, déclarait que l'heure n'était pas aux revendications syndicales...

➤ Dans la période, le monde du travail a particulièrement besoin de se faire entendre

Il y a, partout, besoin de représentants du Personnel capables de faire respecter les droits des travailleurs et les obligations des employeurs en matière de santé et de sécurité des salariés, mais aussi de porter des alternatives crédibles aux politiques libérales dont la population subit les méfaits ! Ces politiques, guidées par l'obsession du rendement du capital financier, ont été les ferments d'une crise sanitaire, économique et financière, dont l'ampleur inégalée fera des ravages sociaux considérables.

Elles ont en effet conduit à une restriction drastique des dépenses sociales, empêché le développement des services publics et fragilisé notre système de santé dont la dégradation et les défaillances sont si flagrantes aujourd'hui. Ce dernier, financé par les cotisations dont l'État a choisi d'organiser des exonérations massives, ne tient que par l'implication héroïque des personnels soignants, mobilisés depuis des mois pour obtenir les moyens de travailler...

➤ Quid des mesures annoncées par le gouverneur ?



Un « bouclier de liquidité » de la BCE est censé aider les entreprises à « surmonter le choc » : jusqu'à 3000 milliards de financement pour les PME et ETI qui se financent par les banques, 750 milliards pour les grandes entreprises et les États qui se financent sur les marchés.

Alors que cet argent devrait immédiatement aller à l'hôpital, à la recherche médicale, aux services publics et à la filière industrielle de la santé, il n'est pas prévu de suivi de l'utilisation de ces fonds, qui seront attribués sans que le respect d'aucun critère ne soit demandé...

Quant au ministre des finances, il a suggéré (sans décret pour l'imposer) aux entreprises ayant bénéficié d'aides publiques ou du chômage partiel de réduire leurs versements de dividendes 2019 en ce début d'année.

Il a aussi annoncé que l'État n'aurait pas d'autre choix que de renoncer aux rentrées d'impôts des entreprises et que l'austérité serait décuplée pour rembourser la dette !

➤ **La CGT Banque de France porte des propositions au bénéfice de toute la société**

C'est en effet à un véritable choix de société que nous serons confrontés pour sortir de ces crises concomitantes, et la CGT porte de longue date des propositions de transformation sociale pour que l'humain soit au centre des politiques publiques.

- Il faut tout d'abord qu'un **fonds européen d'urgence**, créé par la BCE et géré démocratiquement, vienne financer dans les services publics (en particulier la santé), les embauches, la recherche et le matériel qui manquent. La Caisse des Dépôts et Consignations pourrait en créer un sans attendre, afin de prêter aux hôpitaux et à l'État des fonds refinancés par la BCE dont ils ont besoin tout de suite.
- Quant **aux aides de la Banque centrale aux entreprises, les conditionner au non-paiement de dividendes et au respect de critères sociaux et écologiques** est indispensable : maintien de l'emploi, formation des salariés, réduction des écarts de salaire, économie de matières premières et respect de l'environnement, etc. Car il s'agit aussi de soutenir les investissements et la création d'emplois dans le cadre de la transition écologique et énergétique nécessaire, en désinvestissant des activités les plus polluantes et en menant les reconversions professionnelles correspondantes.
- Il faut également, en modulant les taux des emprunts en fonction du respect des mêmes critères, **prêter massivement aux PME et aux TPE** afin de leur permettre de développer l'emploi dans les territoires, tout en sanctionnant les investissements spéculatifs et les délocalisations.
- Les **taux de l'impôt sur les sociétés pourraient être modulés** de la même manière et une contribution de solidarité sur les revenus financiers mise en place.
- De plus, au regard de l'ampleur de la crise, **instaurer un nouveau droit au crédit pour les entreprises en difficultés** serait pertinent, tout comme il serait très utile de mettre à leur disposition l'expertise de nos analystes dans le cadre de diagnostics financiers « Géode » gratuits et communiqués aux représentants des salariés.

A l'heure où nos collègues des services entreprises sont particulièrement sollicités, il est indispensable de développer dans chaque département et au plus près des acteurs locaux (banques, entreprises, CCI, etc.) la présence de la Banque déstructurée par « Ambitions 2020 », afin de pouvoir répondre efficacement aux besoins d'accompagnement comme la médiation du crédit. Cela nécessite de renforcer les effectifs dérisoires affectés à la présence de place dans nos succursales et de lancer les recrutements correspondants.

Et concernant les services aux particuliers, puisque des moratoires pour les remboursements de prêts des entreprises sont possibles, nous demandons que cela soit aussi le cas pour les échéances de remboursement prévues dans les dossiers de surendettement et qu'un plafonnement des frais bancaires contraignant pour les banques soit réellement appliqué.

La CGT poursuivra le travail sur ces propositions avec ceux qui le voudront (syndicats, associations...) pour construire l'« après Coronavirus » d'une société plus juste et plus solidaire, capable de développer l'emploi de qualité et de protéger travailleurs et citoyens.